

# MAIRIE DE FREMECOURT

Arrondissement de Pontoise

Département du Val d'Oise

Canton de Marines

☒ Rue du Four - 95830 FREMECOURT

☎ : 01 34 66 62 84 - ☎ : 09 70 60 52 54

mail : [mairiefremecourt@orange.fr](mailto:mairiefremecourt@orange.fr)

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Février 2015 sous la présidence de Denis BOUILLIANT. Maire.**

**Début de la séance 20h30.**

**Membres présents : 12**

**Etaient présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, CATELON Monique, GILLES José, ROSIER Claude-Bernard, BALAN Stéphane, BOUILLE-HUET Sophie, VINCENT Brigitte, CHEVALLIER Mickaël, BATAIS Marie-Pierre.**

**Absents excusés ayant remis pouvoir :**

**VALETTE David pouvoir donné à Jean-Pierre DEVALOIS**

**POPLUHAR Marina pouvoir donné à Chantal TEYSSOT**

**BAHRI Joëlle**

**Secrétaire de séance : Monique CATELON**

**Invitée : Patricia LAVALLEY, secrétaire de Mairie.**

## **Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal**

**Après lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 Novembre 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.**

## **Convention avec le S.I.A.R.P.**

**Après lecture concernant la convention entre le S.I.A.R.P. (Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Pontoise) et la Commune et un rappel de l'estimation financière de ce projet, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents cette convention et donne pouvoir au Maire de signer celle-ci.**

## **Convention avec le S.M.O.V.O.N.**

**Suite à une information sur la constitution du S.M.O.V.O.N. (Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique) dont le but est le développement des réseaux en fibre optique dans le Val d'Oise et de la convention passée avec la Communauté de Communes Vexin Centre, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition et donne pouvoir au Maire de transmettre au Président de la Communauté de Communes Vexin Centre l'exécution de la présente délibération.**

## **Adhésion de MOUSSY au S.I.M.V.V.O.**

**Suite à la demande de la Commune de MOUSSY d'adhérer au S.I.M.V.V.O. (Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise) le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et charge le Maire de transmettre cette décision au syndicat.**


**Monsieur le Maire a fait quelques remarques au sujet des cotisations et celles-ci seront étudiées en commission de travail.**



# **MAIRIE DE FREMECOURT**

*Arrondissement de Pontoise*

*Département du Val d'Oise*

*Canton de Marines*

 **Rue du Four - 95830 FREMECOURT**

 : 01 34 66 62 84 -  : 09 70 60 52 54

**mail : mairiefremecourt@orange.fr**

## **Concessions au cimetière communal**

Après lecture concernant la législation funéraire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de déléguer au Maire pendant la durée de son mandat de prononcer la délivrance des concessions.

## **Dépenses d'investissement 2015**

En l'absence du vote du budget pour régler les dépenses d'investissement, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

## **Garderie du matin à l'école**

Vu le nombre d'enfants présents à la garderie du matin qui n'excède pas 3, et vu la dépense que cela représente, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à facturer le montant de cette garderie au prorata des enfants présents.

## **Bons de chauffage**

C'est une vieille tradition que de distribuer des bons de chauffage dans la commune, sous la forme d'une allocation annuelle aux personnes âgées de plus de 70 ans, dont le montant actuel est d'environ 91 euros.

Après discussion, il a été décidé de revoir en commission le montant et la répartition de cette allocation.

## **Elections départementales de Mars 2015**

Le planning des permanences en Mairie pour les élections départementales des 22 et 29 Mars prochains a été mis en place.

## **Convention avec l'Académie**

Après information, le Conseil Municipal délibère et donne pouvoir au Maire de signer la convention relative à la mise à disposition de la solution « Amon Ecole » dans l'école pour la gestion de l'accès internet.

Le matériel sera désormais sous la responsabilité de la commune, et les logiciels du ressort de l'académie. Le référent de la commune demandé par l'académie sera Monsieur José GILLES.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Travaux dans l'église**

La statue de la Vierge est toujours en restauration à Rouen et l'artisan souhaite un acompte qui lui sera versé prochainement.

Une entreprise a réparé le montant d'une baie côté rue, sous le clocher qui menaçait de s'écrouler.


Les travaux dans la sacristie reprendront dès que le climat le permettra.



# MAIRIE DE FREMECOURT

Arrondissement de Pontoise

Département du Val d'Oise

Canton de Marines

 Rue du Four - 95830 FREMECOURT

 : 01 34 66 62 84 -  : 09 70 60 52 54

mail : [mairiefremecourt@orange.fr](mailto:mairiefremecourt@orange.fr)

- **Détecteurs de fumée**

La pose de détecteurs de fumée est devenue obligatoire: école, mairie, maison communale, un devis a été demandé à plusieurs entreprises.

- **Nids de poules**

Les quelques réparations de routes ont été faites.

- **Vigipirate**

Le plan VIGIPIRATE est en vigueur depuis les attentats du mois de Janvier à PARIS. Monsieur PARROT James est en faction devant l'école aux heures d'entrée et de sortie.

- **Facteur**

La pétition pour garder notre facteur, susceptible d'être muté sur une autre tournée, a recueilli 90 signatures et a été envoyée à qui de droit.

- **Vitres**

Le remplacement de plusieurs vitres à l'école et à la mairie est effectué.

- **Ecole**

Le temps périscolaire mis en place nous a permis de percevoir une aide d'environ 700€. Pour les années suivantes, il faut présenter un projet éducatif territorial pour obtenir des aides. Le Conseil Municipal ne souhaite pas s'engager dans cette voie vu le coût prohibitif des activités.

- **Site internet**

Un résumé a été transmis au Conseil Municipal concernant le nouveau site internet de la commune en cours d'élaboration en partenariat avec l'Union des Maires du Val d'Oise. Un site temporaire est mis en place ([fremecourt95.free.fr](http://fremecourt95.free.fr)) par la commission communication.

- **Horaires Mairie**

Les horaires de mairie seront changés du fait du peu de monde entre 18h00 et 19h00. Communication sera faite dans la Frémécourtoisie.

- **Fêtes et cérémonies**

- La chasse aux œufs pour les enfants aura lieu le lundi de Pâques 6 Avril 2015
- La Fête de la Musique avec un repas le samedi 20 Juin 2015

L'organisation de ces festivités est confiée à la commission des fêtes.

La séance est levée à 22 heures 45